info-tpe.fr

NOTES

## VOTRE CE 100 % GRATUIT*

sur *www.avantagespourtous.com*

*jusqu'au
31 mars 2021

info-tpe.fr

# CAHIER DES VOTANTS

# ÉLECTION TPE 2021
## DU 22 MARS AU 4 AVRIL

©force ouvriere 2020

## JE LES CONNAIS : COMMENT JE LES FAIS VOTER FO

***Adhérentes et adhérents FO,***

***Du secteur privé comme du secteur public, nous sommes tous concernés par l'élection dans les TPE.***

***Nous devons nous emparer de cette campagne afin de faire de ce scrutin le plus grand succès possible.***

***Ayons un objectif : que chacun d'entre-nous amène à faire voter 1 à 4 personnes pour FO.***

***Vous êtes la force de notre organisation syndicale. Ensemble faisons de cette élection une victoire !***

***Yves Veyrier***
*Secrétaire général FO*

### Qu'est-ce qu'une TPE ?

Une Très Petite Entreprise (TPE) compte **moins de 11 salariés**. Notre boulanger, boucher, magasin de vêtements, garagiste, dentiste, épicerie, gardien, assistante maternelle, restaurant, pharmacie… sont très souvent des TPE. Nous en connaissons tous !

### Quels sont les électeurs TPE ?

- avoir été salarié(e), au mois de décembre 2019, d'une entreprise de moins de 11 personnes ou employé(e) à domicile (en CDI, en CDD ou en contrat d'apprentissage) ;
- avoir 16 ans révolus à l'ouverture du vote, le 22 mars 2021 ;
- s'assurer d'être inscrit sur les listes électorales du scrutin ;
- aucune condition de nationalité.

info-tpe.fr

## CHIFFRES CLÉS

- Nombre de salariés des TPE : 4,5 millions, soit 20 % de l'emploi salarié en France
- + de 80 % des recours aux prud'hommes viennent de salariés de TPE
- ¼ des salariés des TPE sont payés au Smic

## VOTRE CE 100 % GRATUIT*

sur *www.avantagespourtous.com*

*jusqu'au 31 mars 2021

**Pensez à demander à votre UD des tracts, des objets publicitaires et « Pass TPE » à remettre aux salariés TPE de votre entourage.**

Je recherche des personnes de mon entourage famille, voisins, amis, commerçants de proximité qui travaillent dans une TPE.

Argumentaire :

- voter FO est important pour avoir de **nombreux conseillers prud'hommes, des conseillers du salarié, des défenseurs prud'homaux formés par FO**
- voter FO est important pour permettre de négocier dans les conventions collectives de branche pour **améliorer les salaires et les conditions de travail**
- FO vous **offre un PassTPE** (gratuit jusqu'au 31 mars 2021).

## MES VOTANTS – CE QUE JE DOIS FAIRE

**1 Dès maintenant**

Je contacte les personnes de mon entourage et m'assure qu'elles sont bien électeurs ou électrices TPE **(mes votants)**.

Je leur donne ou fait parvenir notre tract, profession de foi et lien sur le site : www.info-tpe.fr.

Je leur demande si je peux les recontacter.

**2 31 Décembre – 6 janvier**

Je m'assure que **mes votants** ont bien reçu la notification de leur **inscription sur la liste électorale** (devant être reçue par courrier avant le 31 décembre).

Dès le 6 janvier je vérifie sur le site du ministère qu'ils figurent bien sur la liste électorale (au besoin je prends contact avec l'UD FO).

**3 3 Février – 18 mars**

Je m'assure que mes votants ont bien le matériel de vote (code de connexion, modalités et période du vote reçu) au plus tard le 18 mars – les professions de foi sont consultables sur le site et non envoyées dans le courrier.

**4 22 mars – 4 avril**

**Je fais voter FO.** Dès l'ouverture du scrutin, je m'assure que mes votants votent FO – soit par vote électronique, soit par correspondance (envoi postal au plus tard le 4 avril, date limite de réception : 12 avril).

**Du 13 au 16 avril**

Dépouillement des votes.

FO info-tpe.fr

## MES VOTANTS ÉTAPE APRÈS ÉTAPE

| Nom- Prénom | Le lien avec moi | Mail | Téléphone | 1 | 2 | 3 | 4 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ex : Pierre Dupont | frère, boucher, voisin… | | | X | X | X | X |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |

## NOTES

Je soussigné (adhérent qui possède le cahier des votants)..... certifie que les informations recueillies dans « ce cahier des votants » seront utilisées uniquement dans le cadre des élections TPE, afin que j'échange avec les personnes ayant communiqué leurs coordonnées ci-dessus.

Je m'engage à :

- à informer les personnes de leurs droits ;
- ne pas communiquer ces données à des tiers ;
- à les supprimer à la fin de la période électorale, à savoir le 4 avril 2021 **ou** sur toute demande des personnes mentionnées ci-dessus (dans le tableau).

Signature + date